

Les Échos Lauranais

OCTOBRE
2015



JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES

EDITO

Depuis quelques semaines, le sujet des « migrants » est au cœur de toutes les conversations, de tous les débats.

Avant d'aller plus loin, il convient de définir ce que ce terme signifie vraiment, car on entend trop souvent répéter à l'envi toutes les sottises voire toutes les énormités, proférées par les démagogues et autres professionnels de la désinformation pour qui ce drame humain est une véritable aubaine. Ceux-là n'ont d'autre objectif que d'exploiter la situation en effrayant nos populations. Et cela semble malheureusement fonctionner, on raisonne moins objectivement quand on a peur. Alors tout est bon : on ne les nomme pas réfugiés, mais immigrés, ils seraient porteurs de maladies (même les autorités hongroises le disent), des terroristes se seraient glissés parmi eux (comme si ceux-là avaient besoin d'utiliser un tel stratagème pour venir jusqu'à nous), ils viendraient vivre à nos crochets, nous voler... On chuchote même à l'oreille des plus crédules la fumeuse théorie du « Grand remplacement ». Pas moins...

En réalité, il s'agit aujourd'hui de réfugiés, originaires de contrées ravagées par un conflit au cours duquel ils sont victimes d'atrocités commises d'ailleurs par chacun des camps qui s'affrontent. D'un côté un tyran sanguinaire, de l'autre des fanatiques barbares.

Ces gens fuient la guerre et une mort quasi certaine pour eux et leurs familles. Ce faisant, ils affrontent tous les dangers : la cupidité de passeurs sans scrupules, la noyade en mer, un exode épuisant qui s'effectue dans des conditions inhumaines et l'accueil peu amène de quelques-uns.

Et c'est au moment où des êtres humains, des femmes, des enfants, des hommes, appellent au secours et tendent la main qu'il faudrait détourner le regard ? En d'autres temps nos parents ont su accueillir Espagnols, Italiens, Russes, Belges, etc. Et nous, aujourd'hui nous devrions refouler ces malheureux qui sont nos frères alors que, par définition même, ils doivent bénéficier du droit d'asile.

Nous vivons un épisode de notre histoire où il convient de conserver son honneur. Dans cet esprit, la municipalité est favorable à la participation de notre commune sous une forme qui reste à définir.

Que l'on se comprenne bien, il n'est pas question de monter chez nous un « camp de réfugiés » comme je l'ai entendu et de « fixer » ici une population en errance. Il s'agit plus prosaïquement de proposer une aide de nature et de durée à déterminer, en fonction des besoins exprimés et des possibilités locales.

Certes, l'emploi chez nous est rare, mais nous comptons, pour le déplorer, un trop grand nombre de logements vides et nous bénéficions de la présence de commerces de proximité et de services indispensables : médecin, infirmières, pharmacie... À l'école du village, il y a des possibilités et on peut y accueillir quelques enfants supplémentaires si des intervenants qualifiés sont mis en place...

Déjà, quelques-uns de nos concitoyens se sont fait connaître pour manifester leur intention d'apporter leur aide.

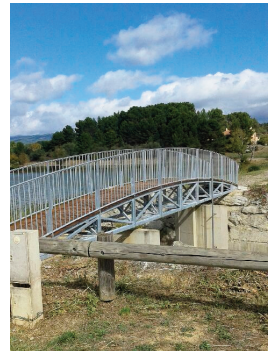
Jean Loubat, Maire de Laure

■ LAC ■

Du nouveau sur le site du plan d'eau du Gourg de la Blanco :

- La passerelle qui surplombait le déversoir présentait des signes visibles de dégradation. Elle a été remplacée par un matériel moderne, superbe, solide et répondant à la norme sur l'accessibilité.

- Un circuit santé a été mis en place sur la zone et vient compléter l'offre « loisirs ». Cette installation semble satisfaire jeunes et sportifs.



■ ÉGLISE ■

La troisième tranche de travaux relative à la restauration des vitraux du chœur, de part et d'autre de l'axial, d'un montant de 100 000 euros, a été lancée.

Son financement est assuré par une subvention de la DRAC (État) de 25 500 euros, une subvention de la Région de 33 000 euros et de dons recueillis par l'intermédiaire de l'Association du Patrimoine Lauranais. La TVA sera récupérée au titre du FCTVA.

Une consultation des entreprises, lancée conformément au Code des marchés publics, a permis à la Commission d'appel d'offres d'attribuer le lot maçonnerie à l'entreprise Rodriguez- Bizeul et le lot vitraux à l'entreprise Bataillou. L'ordre de service a été notifié le 23 septembre 2015.

Début des travaux le 28 septembre pour une durée estimée à cinq mois.

■ LE POINT SUR LES DOTATIONS DE L'ÉTAT ■

Autre fait largement commenté, les dotations que l'état attribue aux communes sont en diminution depuis 2014. Le tableau suivant illustre la situation de Laure-Minervois :

Nature	2013	2014	2015
Dotation forfaitaire	195 664	186 935	168 099
Dotation de péréquation	38 984	35 086	31 578
Dotation de solidarité rurale	56 510	59 343	72 681
Total	291 158	281 364	272 358

Nous enregistrons une diminution sensible de la dotation forfaitaire et de la dotation de péréquation en partie compensée par une hausse de la dotation de solidarité rurale.

Globalement, cela se traduit par une baisse de 28 594 euros sur deux ans.

■ FONDS D'INTERVENTION POUR LES SERVICES, L'ARTISANAT ET LE COMMERCE (FISAC) ■

Le Ministère de l'Économie a publié le 15 juin dernier, un décret réformant les conditions d'octroi d'aides au titre du FISAC.

De nouvelles modalités d'intervention ont été mises en place sous la forme d'un appel à projets ouvert jusqu'au 30 octobre 2015 pour les opérations individuelles en milieu rural.

Les priorités portent notamment sur la modernisation des commerces et l'accessibilité à tous publics.

Le taux de participation du FISAC peut atteindre 30% pour les dépenses liées à l'accessibilité.

Informations et contacts à Carcassonne Agglo et à la Chambre de Commerce et de l'Industrie (coordonnées disponibles en mairie).

■ LE PANIER DE LAURE ■

C'est avec plaisir et soulagement que les Lauragais ont accueilli depuis le mois de juin, l'ouverture d'un nouveau commerce : « le panier de Laure » qui prend la suite du magasin tenu jusque là par Dominique Maurel.

Outre l'épicerie, le tabac, la presse, les timbres, les jeux et bientôt le Loto, le dépôt de pain, les fruits et légumes, le gaz ... , ce sont également des boissons et rafraichissements qui vous sont proposés sur une terrasse ombragée, aménagée au bord de l'avenue du Ravelin.

Chaque semaine des promotions vous sont proposées et une livraison peut être faite à domicile.



Le magasin est ouvert du lundi au samedi de 7h à 12h30 et de 16h à 19h30. Le dimanche de 7h à 12h30.

Nous souhaitons une bonne réussite à Angélique et Ludovic BURGAT, et prospérité à ce service de proximité indispensable.

■ SITE INTERNET DE LA COMMUNE ■

En vue de refondre notre site internet (laure-minervois.fr), un appel est lancé vers tous les acteurs économiques et associatifs lauranais qui souhaitent y figurer. Ce service est gratuit.

Ils sont invités à contacter la mairie avant le 30 octobre pour retirer le document à renseigner.

■ TRAVAUX DE RÉNOVATION DE LA VOIRIE ■

Comme déjà annoncé, les équipes du Syndicat Intercommunal de Cylindrage sont à l'œuvre. Le chantier de restructuration des rues Notre Dame, des Cathares et des Acacias est en cours.



AGENDA

CINÉMA : C'EST LA REPRISE

La première séance de la saison se déroulera le 24 octobre.

– À 17h, sera projeté le film « Hôtel Transylvanie 2 » destiné aux enfants. Au programme de la séance de 21 h : le film : « une famille à louer ».

ASSOC. SAINT JACQUES D'ALBAS

Samedi 10 octobre, une soirée est proposée à partir de 19h30 au domaine.

Au programme : le pianiste Nicolas Celoro accompagnera l'acteur Michael Lonsdale au cours d'un –concert/lecture– intitulé : « Paroles d'amour à Tibhirine ». À la suite du film « des hommes et des dieux » qui a révélé au grand public l'expérience poignante des moines de Tibhirine, ce concert lecture s'attache à rendre compte du message du frère Luc que Michael Lonsdale incarnait au cinéma. Les textes ainsi que les œuvres musicales jouées en résonance sont d'une beauté peu commune.

Le concert sera suivi d'un repas servi sur place par Jean-Marc Boyer du restaurant Le Puits du Trésor. Repas-Concert 55 €, vin compris. Concert seul 27 €. Tarif réduit concert seul 15 €. Réservation obligatoire. Le tarif réduit s'applique aux étudiants, aux élèves du conservatoire de Carcassonne, aux demandeurs d'emploi et aux jeunes de -17 ans. Billeterie pour le concert ouverte 15 minutes avant sur place.

HANDIC'ADAPTÉ AUDOIS (HAA)

Cette association trébéenne propose aux personnes en situation de handicap, la pratique de sports adaptés, collectifs et individuels, ainsi que des moments de convivialité. Contactez Claire Nicolai au 06 62 15 85 84 ou haa-trebes@gmail.com

VIE ASSOCIATIVE

Reprise des activités : Belote tous les jeudis soirs, Caminaïres, judo, Aînés ruraux et Éveil et Loisirs avec ses multiples propositions (gym, dessin, peinture sur soie, généalogie, théâtre, initiation à l'œnologie, atelier mosaïque, sophrologie, relaxation dynamique...). Il y en a pour tous les goûts. Renseignements auprès des associations et en mairie.